Certification de Spécialisation Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne

Pour qui ?

Educateurs Sportifs Diplômés, Professionnels du sport, Paramédicaux

Être titulaire d'un **BPJEPS** ou **DEJEPS** ou d'un **BEES** ou **licence STAPS** ou bien titulaire de la filière sportive territorial

Être âgé de **18 ans** minimum

Être titulaire du **PSC1**

Objectifs :

Permettre aux éducateurs sportifs de développer des savoirs, des savoir-faire pédagogiques et des savoir être spécifiques pour améliorer la santé et la qualité de vie physique et sociale des personnes dans un objectif de développement, de maintien ou de restauration de leur autonomie.

Intervenants :

Professeur d'université STAPS APA , Educateur sportif APA

Durée : 2 à 4 jours/mois – 110 heures de formation et 40 heures de stage

Certification : Étude de cas, soutenance orale devant un jury composé de professionnels du sport et de la santé

ÉVALUATIONS FINALES CSAMAP– MAI 2021

PROGRAMME 2020

Séminaire n°1 : Octobre 2020
Présentation du sport en France
Présentation de la certification finale CSAMAP
Anatomie & biomécanique
Intervenants Stéphane Bard et Camilia Courtois

Séminaire n°2 : Novembre 2020
Théorie et pratique : public personnes âgées
Intervenante Camilia Courtois

Séminaire n°3 : Décembre 2020
Théorie et pratique : public souffrant d'obésité
Intervenant Jérémy Vanhelst

Séminaire n°4 : Janvier 2021
Théorie et pratique : public avec pathologies cardiaques
Intervenant Jérémy Vanhelst
Suivi de dossier : **Intervenant Stéphane Bard**

Séminaire n°5 : Février 2021
Théorie et pratique : public avec ALD
Intervenant Florian Marchand

Séminaire n°6 : Mars 2021
Théorie et pratique : public avec des pathologies cancéreuses
Intervenant Florian Marchand

Certification : Mai 2021